

L'INSÉMINATION FRAUDULEUSE : UNE DÉRIVE MÉCONNUE

À PROPOS DE L'INSÉMINATION ARTIFICIELLE

UNE PRATIQUE COURANTE

Environ **8000** personnes au Canada ont recours à l'insémination artificielle chaque année.

Elle représente en effet la pratique de procréation médicalement assistée (PMA) **la plus courante**.

UNE PRATIQUE PEU RÉGULÉE

Dans plusieurs pays, dont le Canada et les États-Unis, ce sont les cliniques/banques de sperme qui sont responsables de réguler leurs propres pratiques en matière d'insémination artificielle.

Cette auto-régulation a donné lieu à un certain nombre de dérives, dont **l'insémination frauduleuse**.

C'EST QUOI L'INSÉMINATION FRAUDULEUSE ?

L'insémination frauduleuse se produit lorsqu'un médecin **substitue intentionnellement** l'échantillon de sperme choisi par les parents par un autre échantillon, à leur insu et sans leur consentement.

Ainsi, une femme seule ou avec un.e partenaire se présente à la clinique de fertilité pour concevoir un enfant et le médecin l'insémine avec un **échantillon de sperme différent**.

Cet échantillon peut provenir :

- D'un autre donneur;
- D'un autre patient;
- Du médecin pratiquant l'insémination.



EST-CE FRÉQUENT ?



Plus d'une cinquantaine de médecins ont été mis en cause pour de tels actes. On recense à ce jour près de **500 cas d'insémination frauduleuse**.

Avec la médiatisation de ces cas, l'accès aux tests d'ADN commerciaux et aux sites de généalogie en ligne, le nombre d'inséminations frauduleuses mis au jour va aller en **augmentant**.

À ce jour, l'insémination frauduleuse reste un phénomène peu documenté. Heureusement, de plus en plus de personnes nées d'une insémination frauduleuse prennent la parole pour sensibiliser la population sur les répercussions de la fraude sur elles et sur leurs familles.

